



Etre tuteur légal de ma soeur

Par **lili**, le **04/06/2009** à **18:17**

bonjour,

j'ai 20 ans et j'ai une petite soeur de 15 ans. On a perdu notre mère il y a 11 ans et maintenant nous venons de perdre notre père.

Elle a été en foyer et maintenant elle est en famille d'accueil à une heure de chez moi. Je l'ai quelque we avec moi. J'ai un travail et un logement.

Je voudrais devenir le tuteur légale de ma soeur.

Pourriez vous me donner quelques renseignements s'il vous plait?

Merci

Par **Solaris**, le **04/06/2009** à **21:45**

Bonjour,

Rapprocher vous du juge des tutelles du tribunal d'instance du foyer où se situe votre soeur afin qu'ils vous indiquent les démarches à faire.

Par **lili**, le **04/06/2009** à **23:33**

ma soeur n'est plus en foyer.elle est en famille d'accueil maintenant.

Je suis en relation avec la dtass de ma ville.

Ma soeur ayant vécu une mauvaise période surtout en foyer il me conseil d'attendre un peu.

Que faire? les écouter ou faire ce qui me semble bon?

Encore merci pour ta réponse Solaris